



ANIMATION

PROJET EDUCATIF



Table des matières

1. HISTORIQUE.....	2
2. TERRITOIRE.....	3
3. PUBLIC.....	5
4. MODALITES D'INTERVENTION.....	6
5. LES REFERENCES PEDAGOGIQUES.....	9
6. LES VALEURS.....	11
7. LES MOYENS.....	12
8. MODALITES D'INSCRIPTION.....	13
9. REGLEMENT INTERIEUR.....	13
10. EVALUATION.....	14

Le projet éducatif fixe les grandes orientations éducatives que l'association souhaite transmettre au public qu'elle accueille.

1. HISTORIQUE

En 1993, les élus de l'ancien District du Quatelbach inscrivaient la compétence enfance et jeunesse dans la constitution de leur entité. Un service des sports est créé et le responsable du pôle jeunesse, actuel directeur de l'association « Les Copains d'Abord » est recruté en tant qu'éducateur sportif. Ce district regroupait les Communes de Sausheim, Baldersheim et Battenheim, soit un bassin de vie de 8 500 personnes.

En 1997, face aux activités développées de manière exponentielle dans le domaine de l'animation, les trois communes décidèrent de déléguer les différents projets à une association intercommunale.

L'association à but non lucratif et régie par la loi de 1908 est alors créée, le 30 juin 1997. Née d'une volonté politique intercommunale forte, elle anime sur l'ensemble de son territoire, de nombreuses activités sportives et culturelles pour les jeunes de 3 à 18 ans.

Le responsable propose alors une dénomination originale : « Les Copains d'Abord ». Par ailleurs, de nombreuses familles sausheimois sollicitent les élus pour la création d'un pôle périscolaire. Après une étude des besoins et encouragée par la Caisse d'Allocations Familiales, la commune de Sausheim décide de confier cette mission à l'association nouvellement créée, en mettant à sa disposition les locaux de l'école Prévert (ancienne école des filles) située au 6c, rue de l'Ile Napoléon.

Des activités périscolaires et des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires y sont organisés.

Les repas sont pris dans une salle de l'actuelle EHPAD du Quatelbach. En 1999, un restaurant plus adapté est aménagé à proximité, attenant à la Résidence pour Personnes Agées (RPA).

En janvier 2009, sur proposition de la commune de Sausheim, l'association reprend la gestion de la maison de quartier du sud pour des activités périscolaires et extrascolaires.

En septembre **2009**, le site périscolaire de la commune de Baldersheim est géré dès son ouverture pour des activités périscolaires et extrascolaires par les Copains d'Abord.

En novembre **2010**, le site jeunesse de la commune de Battenheim est géré pour les petites et grandes vacances par les Copains d'Abord.

Depuis septembre **2014**, l'association a un nouveau siège à Sausheim, au 20d rue Jean de la Fontaine. A cette même date, les Copains d'Abord se sont vu confier la restauration du midi pour les élèves d'élémentaires, jusqu'alors géré par la commune de Sausheim.

De trois salariés au départ, l'association compte à ce jour une cinquantaine d'agents (38 ETP) répartis sur quatre pôles qui s'investissent tout au long de l'année dans de très nombreux projets innovants et variés.

Son développement a été rendu possible grâce au dynamisme des présidents qui se sont succédés à sa tête, au soutien sans faille des élus dans la mise en œuvre des divers programmes d'activités conçus par une équipe d'encadrement aux compétences reconnues de tous, conduite par un directeur en quête d'excellence dans l'offre de prestation.

2. TERRITOIRE

La compétence périscolaire recouvre 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), et notre structure intervient à Sausheim et Baldersheim.

La compétence jeunesse, s'étend principalement sur tout le secteur Nord du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN), regroupant les communes de Sausheim, Baldersheim et Battenheim, Habsheim, Rixheim et Dietwiller.

Situation

La commune de Sausheim, siège de l'association se situe dans l'agglomération de Mulhouse, dans le canton de Rixheim. Elle est idéalement placée dans le triangle frontalier, aussi proche de la Suisse que de l'Allemagne.

La commune s'étend sur une bande étroite longue de plus de deux kilomètres, entre l'Ill à l'Ouest, et la forêt domaniale de la Hardt à l'Est. Elle est traversée par le Quatelbach et l'ancien canal du Rhône au Rhin.

Economie

Le développement de la commune est étroitement lié au développement industriel de l'agglomération mulhousienne. Dès le 19^{ème} siècle, en 1843, la construction de l'usine textile « Dollfus et Noack » marque le début de ce développement. En 1962, l'installation sur le banc communal de l'usine « Indenor », filiale des « Automobiles Peugeot », puis la construction sur le même site en 1970 d'une unité de production de véhicules automobiles Peugeot, provoquera le réel essor de la commune qui a vu sa population doublée en 10 ans.

Ces implantations industrielles ont entraîné la mise en place d'infrastructures routières, autoroutes A35 et A 36, la construction de lotissements, de deux groupes scolaires (Sud et Nord), d'infrastructures sportives, pour accueillir la main d'œuvre nécessaire à ce développement. Le nœud autoroutier situé sur le ban de la commune a, quant à lui, permis la mise en place de zones commerciales et industrielles (Espale, ZI Sud, pôle 201, Riedwald), qui ont pérennisé ce développement par l'implantation de près de 420 entreprises de toute nature.

Les nombreuses entreprises qui se sont développées dans les zones commerciales et industrielles des secteurs de Sausheim et Rixheim ont encouragé de nombreux salariés à s'installer sur le secteur. Elle a aussi suscité un réel besoin d'offre en matière d'accueil enfance et jeunes, auquel a su répondre l'association.

Les atouts

Malgré son développement industriel, la commune de Sausheim a su garder son caractère villageois par un habitat pavillonnaire tout en gardant au cœur du village ses commerces et restaurants.

Sausheim, Baldersheim et Battenheim proposent à ses habitants de nombreuses infrastructures :

- Circuits de promenades en forêt
- Crèches pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans
- Médiathèque
- Parcours sportifs

- Aires de jeux
- Skate parc
- Pistes cyclables
- Complexes sportifs (tennis, dojo, foot, salle multi-sport)
- Plateaux sportifs
- Salle de gymnastique spécialisée
- Salle de lutte spécialisée
- Salles dédiées à la culture
- Salles festives
- EPHAD
- Résidences seniors

Toutes ces installations sont autant de possibilités pour réaliser des projets d'activités avec les enfants. Une soixantaine d'associations culturelles et sportives s'y côtoient. En bref, de belles communes dynamiques et en constante évolution.

3. PUBLIC

Les « Copains d'Abord » accueillent des enfants âgés de 3 à 17 ans issus majoritairement des 39 communes de m2a dans le cadre du périscolaire et des 6 communes du SCIN pour les animations jeunesse, parfois même de toute l'Alsace et participent à des projets en s'acquittant du tarif extérieur, non subventionné.

Les parents sont issus de toutes les classes socio-professionnelles, avec une majorité de classes moyennes. Seul le quartier de Sausheim Sud se caractérise par des familles de conditions plus modestes pour lesquelles des moyens supplémentaires sont déployés.

Les « Copains d'Abord » traitent plus de 1 200 dossiers d'inscription différents chaque année.

4. MODALITES D'INTERVENTION

Au fil des années avec les changements de rythme scolaire, nous avons su nous adapter à l'organisation des rythmes scolaires et au besoin des familles.

Le périscolaire pour les 3-11 ans

Sont ainsi accueillis sur les différents

sites : **A Sausheim** :

- 70 enfants en maternelle le midi
- 126 enfants en élémentaire le midi
- 50 enfants en maternelle le soir
- 50 enfants en élémentaire le soir

A Sausheim – sud :

- 20 enfants en élémentaire le soir

A Baldersheim :

- 40 enfants en maternelle le midi
- 20 enfants en maternelle le soir
- 70 enfants élémentaires le midi
- 42 enfants en élémentaires le soir

Les Accueils de Loisirs des mercredis :

- Sausheim : 60 enfants de 3 à 12 ans en accueil à la journée ou demi-journée.
- Baldersheim : 30 enfants de 3 à 12 ans à la journée ou demi-journée.
- Battenheim : 20 enfants de 3 à 12 ans à la journée ou demi-journée.
- Sausheim-sud : 24 enfants de 6 à 14 ans à la demi-journée.

Les mercredis glisse : 30 enfants de 8 à 16 ans de décembre à mars, tous les après-midi. Initiation et perfectionnement au snowboard et au ski de fond dans les Vosges et en Forêt Noire.

Les mercredis découvertes : 15 enfants de 8 à 16 ans, les mercredis au printemps et à l'automne.

[Les Accueils de Loisirs des petites et grandes vacances](#) : Hiver, printemps, été, automne, Noël.

- Sausheim : accueil à la journée pour les 3-12 ans : entre 60 et 120 enfants, selon la saison.
- Baldersheim : accueil à la journée pour les 3-12 ans : 30 enfants. Fermé tout le mois d'août.
- Battenheim : accueil à la journée pour les 3-12 ans : 20 à 40 enfants. Fermé tout le mois de juillet.
- Sausheim-sud : accueil à la journée ou demi-journée pour les 6-14 ans : 24 enfants. Fermé les 15 derniers jours d'août.

[Les mini-séjours](#) : Sausheim pour les 7-14 ans

[Séjour accessoire aux accueils de loisirs](#) : pour 6-12 ans, avec une ou deux nuitées. Sausheim, Baldersheim, Battenheim, Sausheim sud

[Accueil de loisirs thématique](#) : pour les 3-17 ans, animation en journée avec retour au domicile tous les soirs : équitation, VTT, culture, arts plastiques, etc... Sausheim, Baldersheim, Sausheim Sud.

[Sport de proximité](#) : pour les 10-17 ans, tous les après-midi durant les vacances scolaires en alternance à Sausheim, Baldersheim et Battenheim

[Les séjours pré-ados et ados](#) : selon les tranches d'âge, séjour en France ou à l'étranger.

[Les ateliers « Atouts loisirs »](#) : d'octobre à juin, hors vacances scolaires, 10 ateliers sportifs et culturels avec un encadrement associatif conventionné. Ces ateliers sont une passerelle entre les enfants et les associations locales.

[La course des écoliers intercommunale](#) : chaque année depuis 1994, 1 500 élèves y participent. La course est organisée en alternance sur une des communes du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon.

[Fête du jardin](#) : moment d'échange et de sensibilisation autour de l'environnement, la biodiversité et la nature organisé avec les acteurs et partenaires du territoire : crèches, les relais d'assistance maternelle, médiathèques, associations, services de la commune, citoyens, élus, et tous les acteurs du périscolaire. 100 personnes.

[Fête du quartier sud](#) : après-midi festive ouverte à tous aux Copains d'Abord Sud : tournois sportifs, structures gonflables, jeux, ateliers pédagogiques. En partenariat avec les associations locales et les services de la commune. 200 personnes.

[Fête d'été](#) : fin juillet, 300 personnes participent de 18h à 22h à une fête ludique et joyeuse dans l'enceinte des « Copains d'Abord », avec spectacle des enfants, animations, restauration et soirée animée.

[Quartiers Libres](#) : le 3^{ème} samedi de septembre, depuis 1994, une grande fête de 13h30 à 18h30 sur le site Dollfus et Noack, avec la participation des associations sausheimois et le soutien de la commune. Plus de 3 000 personnes viennent profiter des initiations, démonstrations et autres animations.

[Marché de Noël](#) : organisé tous les deux ans, durant 3 soirées au mois de décembre. Mini-village de Noël avec la présence du père Noël, et divers cabanons au profit du Téléthon.

[Formation](#) : organisation de stages BAFA en partenariat avec l'AROEVEN.

[Participations à diverses actions communales](#) : Santi-Klauss, Sausheim propre, fête des personnes âgées, animations autour du Quatelbach, etc...

5. LES REFERENCES PEDAGOGIQUES

Dans l'association chacun s'efforce d'appliquer une pédagogie efficace qui convient à l'âge du public et aux besoins des enfants. Chaque animateur possède ses propres méthodes pédagogiques inspirées du projet éducatif et du projet pédagogique qui en découle, il va les adapter en fonction du public qu'il a en face de lui.

L'équipe tente de mettre en place des stratégies dynamiques, stimulantes et correspondantes aux tendances modernes. Nous essayons d'adapter et surtout de renouveler ces méthodes pédagogiques.

Certains pédagogues qui nous ont inspirés sont toujours d'actualité, comme par exemple :

1) Célestin Freinet : expression et coopération

Il se centre essentiellement sur le groupe, le collectif et favorise la collaboration et la coopération entre les enfants. Pour lui, la dimension collective est essentielle. Et avec elle, l'élaboration de projets communs. Sa pédagogie est également fondée sur l'expression libre des enfants: texte, dessin, correspondance, imprimerie, journal... La confiance en soi est un principe clé. Cette confiance en soi, fruit de la valorisation, tant des adultes que de son propre travail, devient alors le moteur de réussite de l'enfant.

Nous sommes un accueil collectif et faisons donc en sorte de valoriser ce collectif, justement en favorisant la coopération entre les jeunes, en mettant en place des projets communs, en insistant sur les jeux coopératifs. De là découlent les valeurs de tolérance, de respect et de bienveillance.

2) Maria Montessori : bouger, sentir, apprendre

Pour elle, l'adulte est un accompagnant qui doit tout mettre en œuvre pour offrir un environnement positif, dans lequel l'enfant pourra développer ses talents et s'autonomiser en respectant son propre rythme.

C'est pourquoi, l'animateur doit respecter la liberté d'action de l'enfant et préparer l'ambiance nécessaire et favorable à son développement. Pour cela l'animateur doit connaître les besoins des différentes tranches d'âges, les différences de rythme de l'enfant, et être

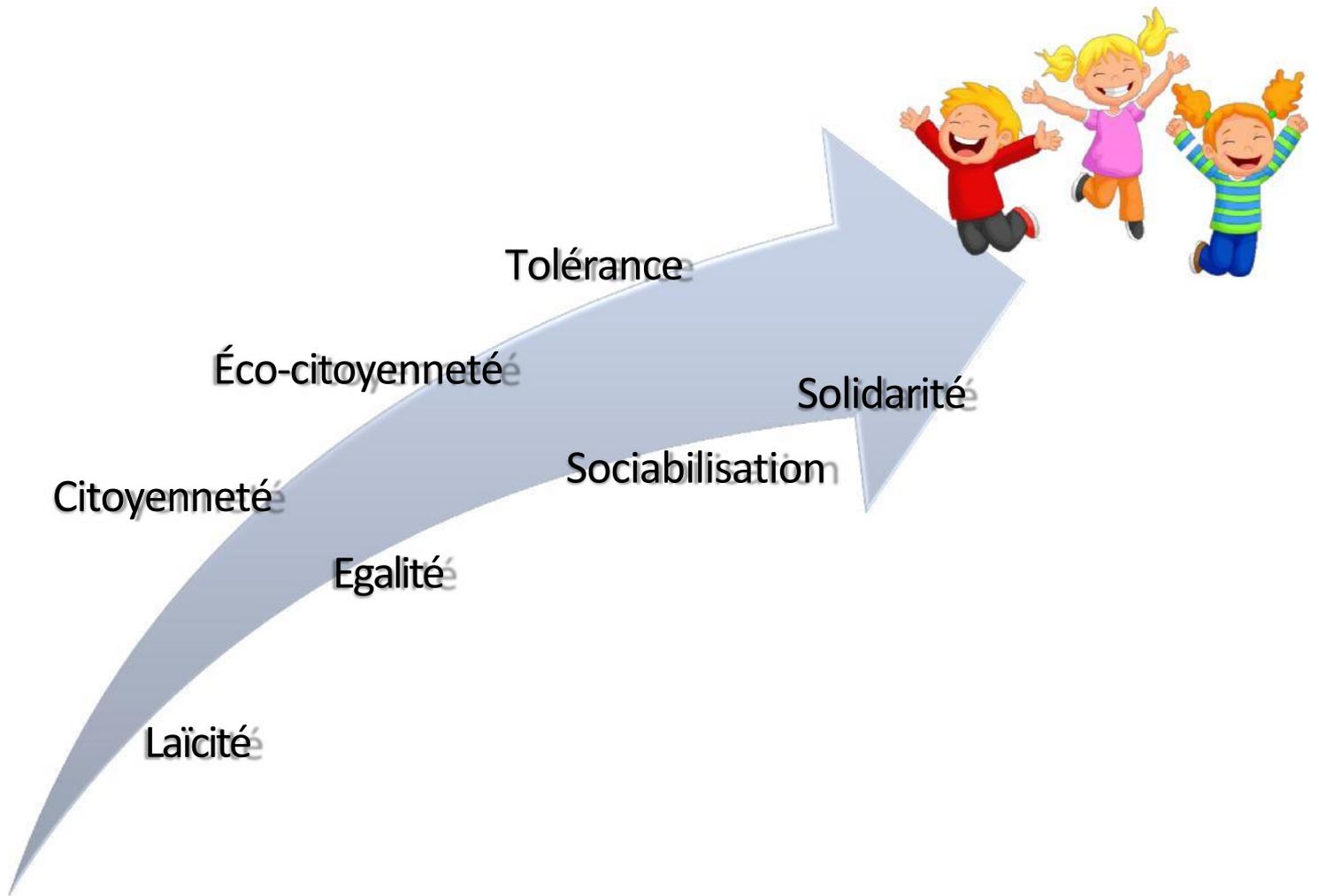
capable d'adapter ses animations en fonction et pouvoir proposer des temps d'autonomie et de calme.

3) Louis Espinassous : éducation à la nature

A travers ses ouvrages et ses multiples expériences en tant que conseiller technique et pédagogique en Education Nature et Accompagnateur en Montagne/Educateur Nature, Louis Espinassous nous rend attentif au « besoin de nature ». Il est essentiel pour l'enfant et l'adulte de revenir à des animations dans le « dehors ». Nous privilégions au maximum les animations en extérieur qui vont favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant. A travers ses ouvrages concrets et adaptés au domaine de l'éducation, Louis Espinassous nous donne de nombreuses « pistes » pour amener l'enfant à découvrir la nature et favoriser chez lui la curiosité, la découverte, le plaisir, la diminution du stress, le respect du vivant et l'importance de connaître le monde qui nous entoure. Et cela dans le but de préserver notre environnement et devenir le citoyen de demain.

Pour conclure, ces pédagogies ont le mérite de s'inspirer des préoccupations des enfants, de s'adapter à leur évolution et à leurs étonnements, dans le but de les émanciper, de leur donner les capacités de s'interroger durablement sur le monde. C'est aux animateurs de s'en inspirer au quotidien pour s'interroger eux aussi sur leur pratique et ainsi progresser dans leur métier.

6. LES VALEURS



7. LES MOYENS

Afin d'atteindre nos objectifs nous distinguons trois types de moyens :

8.1 Les moyens humains

- Le conseil d'administration,
- Le personnel, qualifié et expérimenté, en formation permanente,
- Les parents,
- Les partenaires locaux, les bénévoles associatifs,
- Le corps enseignant,
- Les équipes municipales et intercommunales,
- Le service technique communal et intercommunal.

8.2 Les moyens financiers

- Les familles, par le paiement de la prestation.
- Le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon, par la signature d'une délégation de service public de services récréatifs pour les activités jeunesse (Accueils de loisirs des mercredis, des petites et grandes vacances, Séjours de vacances, etc).
- Mulhouse Alsace Agglomération, par la signature d'une délégation de services récréatifs pour les activités périscolaires.
- La Caisse d'Allocations Familiales, par versement de la prestation de service pour le service jeunesse.
- Les Centres Communaux d'Action Sociale, financent les factures des familles dans le besoins. - Le Conseil Départemental, finance ponctuellement les factures des familles d'accueil.

8.3 Les moyens matériels

- Les locaux mis à disposition par la commune, le SCIN, M2A,
- Le matériel pédagogique (jeux extérieurs, matériels sportifs, jeux pédagogiques, etc...),
- Les moyens de transport (bus, véhicules neuf places),
- Les infrastructures communales (médiathèque, salles de sport, plateaux sportifs, salles culturelles...)

8.4 Les moyens administratifs

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Haut-Rhin pour les agréments.
- Les services vétérinaires pour les agréments sanitaires, garant d'une hygiène irréprochable.

8. MODALITES D'INSCRIPTION

L'accueil est demandé par les parents, la famille, le centre communal d'action sociale ou certains foyers éducatifs.

Une fiche sanitaire complète est obligatoire pour toute inscription et valable une année. Elle doit être accompagnée d'une photo d'identité, d'une attestation d'assurance extrascolaire, du carnet de vaccination, d'un justificatif de domicile et de l'avis d'imposition.

9. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur a été mis en place avec le conseil d'administration. Celui-ci s'est étoffé aux cours des années compte tenu de l'évolution des besoins et des contraintes. Il permet de réglementer le fonctionnement et d'expliquer clairement les modalités d'accueil.

10. EVALUATION

L'équipe doit à tout moment évaluer ses actions afin de constater si les objectifs ont bien été atteints. Plusieurs critères servent à cette évaluation fondamentale :

- Les statistiques de fréquentation,
- La réussite du projet,
- La satisfaction du public accueilli,
- Le retour des enfants et des parents,
- L'analyse des incidents.
- Le développement de procédures.
- Le taux de réinscription.

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

Les outils : pour mesurer l'impact des interventions et la réalisation des objectifs ce n'est qu'à travers le retour des parents, des enfants, des animateurs que peut se faire la synthèse des réponses pour cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

Mais aussi les réunions de bilan, des fiches d'auto-évaluation et d'évaluation pour l'équipe d'animateur, le bilan financier et technique.

Le projet éducatif dresse les valeurs fondamentales de l'association, il fixe les orientations du projet pédagogique qui lui, détaillera précisément l'ensemble du fonctionnement de l'association.